



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n°2070180
dossier lié n° 9800245

Maisons-Alfort, le 5 avril 2007

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
THIOVIT GOLD MICROBILLES, n° intrant 2070180**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 13/03/2007 d'un dossier, déposé par CEREXAGRI, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation THIOVIT GOLD MICROBILLES.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence MICROTHIOL SPECIAL DISPERSS, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9800245, est en cours de validité jusqu'au 31/12/2008 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour THIOVIT GOLD MICROBILLES est bien strictement identique à celle déclarée pour MICROTHIOL SPECIAL DISPERSS ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation THIOVIT GOLD MICROBILLES, présentée par CEREXAGRI, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit MICROTHIOL SPECIAL DISPERSS.

Pascale BRIAND